

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom, Prénom :

Adresse :

CP / Ville :

Tél fixe : Tél Portable :

Courriel :

J'adhère à l'association Solidarité Paysans Limousin

Cotisation annuelle : 30€

Don de :€

Total à régler :€

Date et signature :



L'adhésion et les dons sont déductibles des impôts
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Solidarité Paysans Limousin.

Association Loi 1901, Reconnue d'intérêt général

Les adhésions, dons, mécénats peuvent être effectués auprès d'une Association Loi 1901, à but non lucratif reconnue d'intérêt général conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. Les adhésions et les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI. -art. 200). Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (CGI. -art. 238 bis)

Nous vous remercions de retourner ce bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement à :

Solidarité Paysans Limousin
Rue Marcel Deprez
Parc d'activité IMHOTEP - Lot C
87000 LIMOGES

Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal en retour.

Avec tous nos remerciements.

Bien cordialement.

Les membres du Conseil d'Administration.